

## COMPTE-RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2022-2023

Le 2<sup>ème</sup> conseil d'école s'est déroulé dans les locaux de la mairie de Magnac-sur-Touvre jeudi 23 février 2023.

Le conseil a commencé à 17h30 et s'est terminé 18h15. Il a été mené par Mme Foulatier, directrice de l'école Maternelle Les Cygnes.

### PERSONNES PRESENTES :

#### Les enseignantes :

- Mme Foulatier Alexandra
- Mme Michel Stéphanie
- Mme Bochaty Manon

#### Les représentants de la commune:

- Mesdames Gazeau et Devernay (Elues chargées des écoles de Magnac sur Touvre)

#### Les représentants élus des parents d'élèves :

- Mesdames, Alicia Servant, Elkerrerarfi Laura, Justine Carbonniere, Fargeot Descamp Magali, Mme Barussaud-Taccard Bénédicte

#### Personnes absentes excusées :

- M. Porte (Inspecteur de la circonscription Angoulême Est)
- Mme Keiser Laurence (enseignante)
- Mme Devene Charline (enseignante)
- Mme Larrieu Stéphanie (enseignante)
- M. Bonneau Tristan (représentant des parents élus)
- Mme Maubrun Amandine (représentante des parents élus)
- M. Nicolas Cyril (Maire de Magnac sur Touvre)

## ORDRE DU JOUR :

- 1- Actualisation des effectifs.
- 2- Elaboration du Projet d'école suite au bilan de l'auto-évaluation des établissements scolaires de Magnac
- 3- Remerciements pour les équipements des écoles
- 4- Sécurité des locaux
- 5- Projets, actions et sorties
- 6- Questions diverses.

### **1 – Actualisation des effectifs.**

TPS - PS	3 + 22 = 25 enfants Dont 1 arrivée	Total école Les Cygnes <b>97 enfants</b>
PS-MS	7 + 18 = 25 enfants Dont 2 arrivées	
MS-GS	14 + 10 = 24 enfants Dont 1 arrivée	
GS	23 enfants	

Les inscriptions en Petite Section (**enfants nés en 2020**) pour la rentrée de septembre 2023 ont déjà commencé. Pour cela, vous devez vous rendre d'abord en mairie avec un justificatif de domicile, votre livret de famille et le carnet de santé de votre enfant. Ensuite, vous pourrez finaliser l'inscription à l'école maternelle en apportant votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et la fiche d'inscription remise par la mairie.

Pour les inscriptions des GS en CP, nous vous communiquerons, dans les cahiers de liaison courant juin, la marche à suivre. Les enfants pourront visiter les classes. Une matinée d'échange va être mise en place pour que les futurs CP puissent voir leur nouvelle classe.

Une réunion entre les enseignantes de GS et de CP sera organisée en fin d'année.

### **2 - Elaboration du Projet d'école suite au bilan de l'auto-évaluation des établissements scolaires de Magnac**

Voici ce qui a été communiqué au conseil d'école de Relette et Marie Curie ainsi qu'à celui de la maternelle

L'année scolaire dernière, les écoles de Magnac sur Touvre ont réalisées une auto-évaluation. L'ensemble des partenaires éducatifs ont participé à cette évaluation. Elle a été un succès sur le plan de la concertation. En décembre 2021, le rapport final avait été présenté par Monsieur Paquet, IEN de la Vienne. Pour rappel, le bilan global proposait les axes stratégiques suivants :

→ Favoriser la liaison entre les différents cycles

- Améliorer le climat scolaire sur la pause méridienne
- Favoriser la communication entre les différents partenaires.
- Développer les actions entre les différents partenaires.

A partir de cette auto-évaluation, les enseignants des trois écoles doivent, à présent, écrire un projet d'école pour une période de 5 ans, pour l'ensemble du 1er degré de Magnac sur Touvre : de la maternelle au CM2. Un projet d'école issu de l'auto-évaluation, centré sur les besoins des élèves avec pour objectifs d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et, de réduire les inégalités.

A l'issue d'une première réunion de conseil de maîtres, 3 axes ont été choisis incluant les 4 grands domaines de l'auto-évaluation, à savoir :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

AXE 1: Une école ouverte développant des liens avec les partenaires éducatifs pour conforter la confiance.

AXE 2 : Réduire les inégalités grâce à un parcours scolaire cohérent, identifiable et défini par l'équipe enseignante

AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen.

Pour chaque axe seront déclinés des objectifs, des actions, un calendrier et bien sûr une évaluation des effets produits.

Objectifs et actions envisagées pour chaque axe :

AXE 1: Une école ouverte développant des liens avec les partenaires éducatifs pour conforter la confiance.

Identification des besoins :

- Rendre cohérent le parcours éducatif de l'enfant, avant, pendant et après l'école.
- Fluidifier la communication (orale et surtout écrite) et plus de transparence entre les différents partenaires : personnel municipal et écoles.
- Pratiquer une activité physique quotidienne contribuant au bien-être et à la santé, conditions pour bien apprendre.
- Aménager la pause méridienne pour pallier sa durée (trop longue), son manque d'activités construites et ses nombreuses incivilités.

Axe 2 : Réduire les inégalités grâce à un parcours scolaire cohérent, identifiable et défini par l'équipe enseignante, Identification des besoins basée sur :

- l'analyse des évaluations nationales, évaluations de semestre.
- le nombre de demandes de prise en charge RASED et leur catégorisation.
- la prise en compte de l'inclusion, le nombre d'enfants inscrits MDPH et AESH.
- la compréhension et la clarté du parcours scolaire de l'élève.

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen.

Identifications des besoins :

- pas de labellisation E3D, pas de tri de déchets dans les écoles.
- Des règles de vie sont dans l'ensemble respectées mais la continuité entre les différents moments de l'école est à revoir.
- Une pause méridienne ennuyante.

Le projet se déclinera sur 5 ans et il serait intéressant de s'appuyer sur le dispositif « Notre école faisons la ensemble », basé sur des concertations locales ayant pour perspective la liberté d'innovation des équipes, afin

de créer dans chaque territoire, par l'association de toutes les parties prenantes, une dynamique collective autour de l'école.

L'objectif est de réunir les regards et les jugements de tous ceux qui fréquentent les établissements afin de mieux définir leur projet pédagogique, d'améliorer l'équité du service public d'éducation, et de contribuer à un climat scolaire plus épanouissant.

La démarche pour « faire notre école ensemble » s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'école, et se traduit par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement de leur école. Dispositif déjà mis en place lors de l'auto-évaluation. Reste à présent à écrire un projet cohérent.

Ce dispositif permet d'obtenir des financements, surtout en termes d'acquisition de matériel, voire de formation mais en aucun cas en termes de masse salariale précise Monsieur Porte.

Les échanges seront poursuivis afin de rédiger le projet d'école 2023-2028 qui sera présenté au dernier conseil d'école, le 6 juin 2023.

Le PEDT (projet éducatif territorial) a été abordé pour information car ce dernier est en cour de réactualisation. Un PEDT avait déjà été rédigé, il y a quelques années, lors de la réforme des rythmes scolaires et de la prise en charge de la commune des activités périscolaires (TAP). Mme Dubois coordonne ce projet. Le PEDT permet de mettre en place un partenariat entre les collectivités territoriales, les acteurs éducatifs (parents, enseignants et animateurs) et les services de l'État, afin d'organiser ou de conforter des activités correspondant à des besoins identifiés.

### **3- Remerciements**

Nous voulions remercier les parents pour leur mobilisation au sujet de la vente des chocolats de Noël, ainsi que pour la fête de Noël.

Remerciements pour les travaux et achats faits par la mairie.

\* Classe de GS

*-rondins d'arbre pour la confection des objets de Noël*

\* Dans le commun :

*- achat des sapins de Noël.  
- Installation de nouveaux distributeurs de savon.  
- Plantation pour les quatre classes et aménagement de l'espace vert derrière la garderie.*

### **4- Sécurité des locaux**

Suite à la visite des évaluateurs dans le cadre de l'auto-évaluation des établissements scolaires, trois sujets ont été soulevés sur le thème de la sécurité de l'école maternelle.

Un point a été fait avec la personne responsable de la sécurité

1- sécurité dans le couloir

Des meubles ont été disposés dans le couloir pour permettre le rangement de matériel pédagogique.- Ces meubles sont anciens et ne montrent pas une sécurité optimum.

De plus ces derniers ne sont pas en nombre suffisant pour permettre un rangement total du matériel pédagogique qui se trouve mutualisé à cet emplacement.

Une réflexion devait être menée sur ce sujet afin de sécuriser le couloir et permettre un rangement de meilleure qualité. Pour le moment nous n'avons pas de retour

**Les membres élus nous informent que des travaux d'aménagement du couloir vont être effectués durant les vacances d'été.**

2- cloisons dans les wc

A la maternelle, les toilettes sont collectives et ouvertes. Cela permet d'assurer la surveillance et la sécurité des élèves, qui sont encore petits et pas encore autonomes. Mais cela explique aussi les comportements de certains enfants qui n'aiment pas aller aux toilettes, ou cherchent à s'y rendre durant le temps de la classe, lorsqu'ils sont alors moins exposés à la promiscuité. Des écoles ont déjà choisi d'installer des petites cloisons entre les toilettes pour respecter la pudeur des enfants. Nous souhaiterions que les WC de l'école soient équipés de ce dispositif entre les toilettes.

De plus, on pourrait envisager de placer un film adhésif sur les fenêtres donnant sur la cour afin d'éviter les regards indiscrets (pas trop haut pour que les adultes puissent maintenir la surveillance). Une réflexion devrait également être menée à ce sujet.

**Les membres élus nous informent que des cloisons seront installées entre chaque WC. Les travaux auront lieu durant les vacances d'été.**

3- portes extérieures

On a déploré plusieurs accidents de doigts coincés dans les portes de l'école. Ces dernières datant de la construction du bâtiment, les joints de protection s'avèrent affaiblis voire inexistantes.

Les joints vont donc être renforcés et un système d'anti pince-doigts évitant que les enfants, se coincent les doigts entre le vantail et le montant des portes, devrait être mis en place.

**Les membres élus nous informent qu'une porte avec serrure antipanique à pêne latéral poussoir de sécurité va être installée dans la salle de motricité.**

## **5- Projets de sorties et actions pour l'année 2022-2023**

### **Photos de classe**

Nous avons vu avec Mme Agard (directrice de l'école élémentaire Marie Curie) et avons choisi de nouveau, le même photographe qui viendra vendredi 10 mars. Les parents qui ont des enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire pourront demander, s'ils le souhaitent, une photo de la fratrie.

### **Mon premier ciné**

Les enfants iront voir le lundi 20 mars au cinéma Mégarama, plusieurs courts métrages qui se nomment Jardins enchantés.

L'objectif de Mon premier ciné est de faire découvrir le 7ème art aux enfants, dès le plus jeune âge, en les familiarisant au grand écran et à l'obscurité de la salle.

C'est la deuxième projection sur les 3 proposées durant l'année scolaire. Nous allons fixer une date avec la salle de cinéma Mégarama, pour la troisième projection.

Pour rappel, les bus sont payés pas la coopérative scolaire (196 euros), les entrées sont financées par l'association Ciné passion 16.

### **Théâtre**

Le vendredi 10 mars, les classes de MS/GS et GS iront voir DOGGO (un ciné concert) à la salle de Lunesse.

Le 4 avril se sera aux classes de TPS/PS – PS/MS d'aller voir MOUCHE (danse et arts visuels) au théâtre d'Angoulême.

### **Piscine**

Les enfants de GS iront à la piscine de Nautilus tous les jeudis matins du 15 mars au 1 juin. Les

entrées ainsi que le transport des enfants sont pris en charge intégralement par la mairie.

### **Rencontre sportive entre les classes de l'école**

Elle aura lieu fin juin début juillet à la salle des fêtes Marcel Pagnol. Lorsque la date sera fixée et en fonction de la météo une demande d'un pique-nique sera faite auprès du chef cuisinier. Cette date sera fixée avec les deux autres écoles de Magnac

### **Sortie de fin d'année**

A l'étude

## **6 - Questions diverses**

\* Pourquoi est-ce que les enfants qui ne font pas la sieste regardent la télé ?

Réponse :

L'école n'ayant pas de préau, lorsqu'il pleut sur le temps de la pause méridienne, les enfants peuvent extrêmement rarement visionner un dessin animé.

Dans la majorité des cas, le personnel communal propose des jeux (coloriage, kaplas, livres, jeux de construction, coin dinette, ....).

- Est ce qu'il serait possible que la mairie se charge du goûter à la garderie moyennant finance bien sûr. Cela éviterait des oublis et surtout qu'il n'y ait pas de différence entre les enfants. Les goûters seraient en plus mieux équilibrés.

Réponse :

Les élus présents au conseil d'école se posent la question du nombre de personnes intéressées et s'interrogent sur le goût supplémentaire que cela engendrerait.

Les représentants élus des parents d'élèves se sont proposés pour effectuer un sondage auprès des autres parents pour connaître leur opinion.

Prochain conseil d'école mardi 6 juin à 17h30.

Clôture du Conseil d'école.

Compte rendu rédigé par la directrice de l'école maternelle « Les Cygnes » de Magnac sur Touvre secondée par l'équipe enseignante.